

Image not found or type unknown



## Utilisation de vidéo sexuel contre chantage

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **10:22**

Bonjour,

Voilà mon mari a eu affaire à une ancienne collègue qui travaillait très bien et devait être promu assistante manager.

Cette personne n'a ni la garde de son propre fils et avant qu'elle travaille, il s'est rendue compte qu'elle avait de gros soucis de comportements notamment avec les hommes...

En octobre elle lui a envoyé plusieurs photos d'elle dont une découverte.

Quelques jours après elle a tapé une manager, essayer de briser un couple par des mensonges...

Puis vient le jour où elle a fait du chantage à mon mari et comme il a vu de quoi elle était capable elle lui a demandé de réaliser une vidéo de lui entrain de se toucher (excuser moi des termes).

Évidemment il l'a fait, ensuite je suis tombée sur des photos d'elles que je me suis permises de lui transmettre afin de lui montrer qu'on ne joue pas à ce jeu avec moi.

Mais quel est le recourt contre elle car elle est de loin à son premier coup d'essai je suis en contact avec deux personnes à qui elle a fait la même chose. J'ai même contacté un ancien employeur pour connaître la raison de ma perte de sa place il m'en est revenu que c'est une fille avec de gros problèmes de comportements.

J'ai affaire à une fille qui peut aller très loin mais qui agit avec intelligence.

Merci de m'avoir lu

Cordialement

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Par **youris**, le **24/02/2020** à **11:00**

bonjour,

pourquoi votre mari a-t-il accepté de faire cette vidéo ?

vous devez régler vos comptes avec votre mari et non avec cette personne.

salutations

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **11:03**

Elle lui a fait du chantage professionnel  
Et elle. En a fait de même sur un autre couplé.

Par **youris**, le **24/02/2020** à **11:36**

votre mari n'était pas obligé de céder au chantage, c'est toujours une mauvaise solution.

si votre mari a cédé à ce chantage, c'est qu'il avait des choses à se reprocher.

Par **Visiteur**, le **24/02/2020** à **14:29**

Bonjour

Si vous n'êtes pas directement concernée, c'est à votre mari d'agir, avec une plainte pour manipulation et harcèlement.

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **14:39**

Elle lui a clairement dit si tu ne fais pas cette vidéo je mets le bazar au travail et dans ta vie.  
Sachant que c'est une fille sans situation stable n'ayant pas la garde de son fils.

Par **jodelariege**, le **24/02/2020** à **16:19**

bonjour

votre mari vous a dit que cette dame lui a dit "tu te touches et je te filme sinon je t'ennuie au travail?" comme dit ci dessus plusieurs fois rien ne vous choque?

je pense que votre mari a fait cette vidéo volontairement (il a une aventure avec elle) avec cette dame et que pris sur le fait par vous il accuse maintenant cette dame devant vous.....

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **16:20**

Effectivement il vient de tout avouer...

Par **jodelariege**, le **24/02/2020** à **16:24**

effectivement c'était douteux

courage